Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251224-2025_163_DEB-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	22	32

Vote
Pour : 32
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2025-163

L'an 2025, le 18 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 décembre 2025.

Présents (22) : **M.** TROADEC Christian, Président

Mmes : BERNARD Danie, BOULANGER Catherine, BOULZENNEC Isabelle, BOUSSARD Laure, KERFERS Jocelyne, LE GUEN Annie, LE GUERN Isabelle, MAZEAS Jacqueline, MOISAN Viviane, PENSIVY Patricia

MM : COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, LE LOUARN Eric, FEAT Samuel, GALGUEN Mickaël, GOUBIL Didier, LE BIHAN Erwan, LE FER Etienne, LE MOROUX Cédric, QUILTU Jacques, URIEN Patrick,

Absent(s) ayant donné procuration (10) : AUFFRET Ludovic à MAZEAS Jacqueline, FAUCHEUX Olivier à COTTEN Daniel, GUILLEMOT Hélène à TROADEC Christian, COGEN Dominique à KERFERS Jocelyne, BOULANGER Vincent à BERNARD Danie, YVINEC Jérôme à LE GUERN Isabelle, NEDELLEC Philippe à URIEN Patrick, KERDRAON Anne-Marie à BOULANGER Catherine, LE GOFF Bruno à QUILTU Jacques, LE CAM Alain à MOISAN Viviane

Absents: BERNARD Jo

A été nommé secrétaire : COTTEN Daniel

D2025-163 Avenant à la convention OPAH-RU

Rapporteur : Jacqueline MAZEAS *Technicienne : Johanna CHARLES*

Annexe V5 projet AVENANT CONVENTION_OPAH_RU_CARHAIX-vf pour signature

La convention pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain, a été signée le 07 août 2025 entre Poher communauté, la ville de Carhaix, l'État et l'Anah.

La date de démarrage opérationnel de l'opération ne pouvant être effective avant le 01/02/2026 (initialement prévue au 15/10/2025), il est proposé de signer l'avenant ci-annexé, qui comprend les modifications suivantes :

- Conservation du démarrage officiel au 15/10/2025
- Démarrage opérationnel repoussé au 01/02/2026
- Date de fin de l'opération au 31/01/31 (afin de correspondre aux 5 années du marché de suivi-animation)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***Valident cet avenant et autorisent le Président de Poher Communauté à signer l'avenant à la convention OPAH-RU.***

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251224-2025_163_DEB-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/12/2025
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

